



Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le

ID : 033-213300700-20251204-202558-DE

SLOW

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 04 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 14

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Denis CHAUSSONNET, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Colette DUPIN, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Renaud CHEIN, Catherine FARDEL, Magali LARAPIDIE

Etaient absent excusé : Sophie OLIAS—ZEITSCHER pouvoir Jacques LASSALLE, Audrey JOLLY pouvoir Chantal BOURDELAS

Secrétaire de séance : Isabelle DUVILLARD

**DELIB_2025/58_Finances
DM n°2 du budget de l'eau**

Monsieur le Maire,

VU la délibération en date du 8 avril 2025 portant adoption du budget AEP 2025 ;

EXPLIQUE au Conseil municipal, que l'examen du budget AEP a fait ressortir des anomalies qui nécessitent des virements de crédits entre articles comptables en dépenses d'investissement concernant un problème d'imputation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

DE VOTER les virements de crédits suivants sur le budget AEP de l'exercice 2025 :

